

Article publié dans la revue « Travail et Santé » de mars 2008 et reproduit avec la permission du rédacteur en chef.

Article published in the March 2008 edition of «Travail et Santé» and reproduced with permission of the journal's editor-in-chief.

## RÉSUMÉ

Un nouvel outil audiovisuel « La surdité causée par le bruit nous suit partout » est maintenant disponible depuis la fin de l'année 2006. Cet outil vise, en premier lieu, la sensibilisation des milieux de travail québécois bruyants par les intervenants du réseau public de santé au travail. L'outil est aussi mis à la disposition des entreprises qui possèdent les ressources nécessaires pour l'utiliser tout en respectant les orientations et consignes développées par les concepteurs. Nous présentons ici le contexte entourant la conception, l'orientation et les volets de cet outil ainsi que les prérequis et les conditions nécessaires pour en faire une utilisation judicieuse.

## ABSTRACT

A new audiovisual tool, "La surdité causée par le bruit nous suit partout [Occupational hearing loss follows us everywhere]", is available since 2006 and its primary focus is on public health care professionals generating awareness of occupational hearing loss among noisy workplaces in Quebec. This tool is also available to organizations and workplaces boasting the required resources to use it according to the designers' philosophies and instructions. The following describes the context surrounding the development of the tool, its goals and multiple features, as well as the prerequisites and optimal conditions ensuring its proper use. <http://www.santeautravail.qc.ca/Afficher.aspx?page=4334&langue=fr>

## UN NOUVEL OUTIL AUDIOVISUEL DE SENSIBILISATION DES MILIEUX DE TRAVAIL BRUYANTS AUX MANIFESTATIONS ET CONSÉQUENCES D'UNE SURDITÉ CAUSÉE PAR LE BRUIT

P. FORTIER

Équipe de santé au travail, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie,  
1255 Beauregard, Longueuil, Québec, J4K 2M3

### CONTEXTE ENTOURANT LA CONCEPTION DE L'OUTIL AUDIOVISUEL

Depuis plus de vingt-cinq ans, le bruit en milieu de travail est considéré comme une source de danger et de nuisance importante par le réseau public québécois de santé au travail. Durant toutes ces années, les équipes ont investi des efforts importants afin de sensibiliser les gestionnaires et les travailleurs aux effets du bruit et aux moyens de prévention.

Mentionnons qu'à partir du milieu des années 90, les travaux menés par le Groupe d'acoustique de l'Université de Montréal (GAUM) sur l'expérience quotidienne d'une surdité causée par le bruit et ses conséquences aux plans personnel, familial, social, professionnel ainsi que sur la documentation de l'axe bruit-sécurité au travail, ont permis d'enrichir et d'influencer les approches d'intervention du réseau public québécois de santé au travail. En effet, à cette époque, on constate que malgré des mesures concrètes de réduction du bruit mises en place depuis le début des interventions des équipes de santé au travail, le bruit reste encore très présent dans les milieux de travail. Plusieurs obstacles et freins à la prévention, faisant en sorte que les efforts consentis pour réduire l'exposition des travailleurs au bruit demeurent limités, sont identifiés [1], [2], [3], [4], [5].

Ces obstacles et freins émanent de l'individu, de son entourage, des milieux de travail ou encore du contexte légal. Au niveau du travailleur atteint, c'est l'altération de l'image de soi qui constitue le frein le plus puissant à la

reconnaissance de sa surdité. Comment les employeurs et les travailleurs peuvent-ils accorder l'importance nécessaire à ce problème de santé si les personnes atteintes font tout en leur pouvoir pour en dissimuler les manifestations? On remarque aussi que, tant dans la société en général que dans les milieux de travail, on n'a pas encore pris conscience des manifestations et des conséquences considérables de la surdité professionnelle sur la vie des travailleurs et de leurs proches. Finalement, au Québec, le contexte légal et réglementaire est peu incitatif au regard de la prévention: normes non sécuritaires, mesures préventives souvent réduites à la protection auditive, accessibilité au droit à l'indemnisation et aux services de réadaptation souvent limitée et coûts peu importants pour l'employeur.

Une des orientations proposées pour favoriser davantage l'adoption des mesures préventives efficaces, par les milieux de travail, est de mettre dorénavant l'accent sur les manifestations et conséquences d'une surdité au quotidien.

Par la suite, pour soutenir et orienter les interventions du réseau public québécois de santé au travail, plusieurs comités, documents de réflexion et plan d'action ont vu le jour [6], [7], [8], [9].

C'est donc dans la foulée des divers documents publiés, des réflexions effectuées et de l'expérience terrain de plusieurs intervenants des équipes de santé au travail que le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) du Québec et la Table de concertation nationale en santé au travail (TCNSAT)

ont décidé d'appuyer financièrement la réalisation d'outils portant sur les manifestations et les conséquences de la surdité professionnelle. Un dépliant « La surdité causée par le bruit ça nous coupe du monde » a été diffusé en 2002. Un exemplaire de ce dépliant vous est offert avec la présente revue, ainsi qu'un stylo promotionnel du « Plan québécois 2005-2008 de lutte contre le bruit, la surdité professionnelle et leurs conséquences sur la santé et la sécurité » [9]. L'outil audiovisuel « La surdité causée par le bruit nous suit partout » et son guide d'animation, dont il est question ici, ont été diffusés à la fin du mois de décembre 2006 [10]. Un comité interdisciplinaire formé d'intervenants en soins infirmiers et d'une audiologiste s'est chargé de la conception de l'outil. Il s'agit de Claude Cornellier de l'équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de la Montérégie, de Louise Toussaint de l'équipe de santé au travail du Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral à Saint-Romuald, de Pierrette Doyon de l'équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de Québec et de Pauline Fortier de l'équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de la Montérégie.

## **ORIENTATION ET DESCRIPTION DE L'OUTIL**

Cet outil audiovisuel a été conçu afin de favoriser une meilleure connaissance et compréhension des difficultés vécues par les personnes atteintes de surdité professionnelle. On souhaite ainsi améliorer la reconnaissance du risque associé à l'exposition au bruit de manière à sensibiliser les milieux de travail et à mettre davantage l'emphase sur la réduction du bruit et à tenir compte des limitations fonctionnelles des personnes atteintes au niveau des activités exigeant de l'écoute et de la communication. Il s'inscrit aussi dans un processus qui vise à rendre visible la surdité causée par le bruit et à susciter une réflexion sur les attitudes et les comportements négatifs à l'égard des personnes atteintes.

L'outil audiovisuel est disponible en version française et anglaise sur trois supports différents (cassette vidéo VHS, cédérom pour ordinateur et DVD). Il a une durée totale d'un peu plus de vingt-cinq minutes.

Il se divise en trois volets. Les thèmes et situations présentés dans cet outil sont assez généraux et signifiants pour l'ensemble de la clientèle visée, peu importe le secteur d'activité dans lequel elle œuvre. Ces thèmes et situations doivent servir de point de départ à des échanges avec les participants. En effet, l'outil est conçu pour susciter l'expression des émotions, du vécu, des expériences personnelles et amener une réflexion chez les participants.

Le premier volet « Et si nous en faisons l'expérience » met en scène l'arrestation d'un automobiliste sur la voie publique. La modélisation d'une surdité causée par le bruit tout juste indemnisable en vertu des critères en vigueur au Québec permet de vivre l'expérience d'entendre comme une telle personne dans cette situation de la vie quotidienne.

Le deuxième volet « Des gens concernés témoignent de ce qu'ils vivent » et « Heureusement des moyens existent pour améliorer la qualité de vie » présente une série de témoignages sur les problèmes vécus par des personnes atteintes de surdité

professionnelle aussi bien au plan personnel, familial, qu'au travail ou lors de rencontres sociales. Pour contrer l'association de la surdité à la vieillesse, on y présente des personnes atteintes de divers âges. Pour renforcer leurs témoignages dans différents contextes de vie, on entend les témoignages de conjointes et d'enfants. De plus, pour chacune des versions française ou anglaise de l'outil la série de témoignages est renforcée par un délégué syndical qui a côtoyé des travailleurs atteints et leurs familles. Ce volet se termine sur une note positive puisque plusieurs témoins partagent différentes stratégies utilisées ou aides qu'ils ont adoptées pour faciliter les communications, améliorer les relations interpersonnelles et par conséquent, leur qualité de vie.

Le troisième volet « Des solutions sont applicables en milieu de travail » présente quatre mises en situation susceptibles de se produire au travail. Les trois premières présentent une scène d'écoute et de communication soit lors d'une pause, d'une séance de formation et d'une conversation téléphonique dans l'usine. Chacune d'elle est divisée en deux séquences : la situation de communication inefficace suivie de la même situation dans laquelle on a eu recours à des moyens efficaces de communication. La dernière mise en situation montre une scène où la sécurité des travailleurs est menacée alors qu'un chariot élévateur circule dans l'aire de travail bruyant d'un soudeur. Dans un deuxième temps, la même situation est reprise après que les correctifs requis aient été implantés dans l'environnement de travail.

## **PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'UTILISATION**

Comme pour toute séance de formation, il est important que les animateurs maîtrisent bien l'outil et son guide d'animation. L'utilisation de cet outil demande une animation interactive. Aussi, plus les intervenants seront familiers avec le contenu véhiculé, et plus ils pourront se centrer sur la tâche d'animation.

Les conditions nécessaires pour une utilisation judicieuse de l'outil sont :

- Comprendre la surdité professionnelle, ses impacts sur la vie des personnes atteintes et leur entourage et connaître les divers moyens et services qui peuvent les aider;
- Posséder les habiletés nécessaires et être à l'aise avec le type d'animation prévu, afin d'aider les participants à cheminer dans leur compréhension de la surdité professionnelle et d'amorcer avec eux un changement de comportement face à cette maladie et l'agresseur qui en est responsable;
- Être de bons modèles d'écoute et de communication et tenir compte des capacités auditives de la clientèle visée:
  - i) En planifiant et organisant les rencontres en conséquence (favoriser les groupes de 10-15 personnes au maximum, regrouper les jeunes avec des travailleurs plus âgés,...);
  - ii) En choisissant un local bien éclairé et peu bruyant/réverbérant;
  - iii) En utilisant les moyens appropriés tels un système d'amplification de la voix, des stratégies d'écoute et de

communication aidantes.

Chacun des trois volets peut être utilisé seul ou en combinaison avec les autres. Nous déconseillons toutefois d'utiliser cet outil en une seule séance car il faudrait prévoir au moins deux heures pour visionner tous les volets et animer la période d'échanges prévue entre chacun. Par contre, les différentes séances devraient être rapprochées dans le temps, tout en respectant la séquence établie dans l'outil, afin que les participants puissent avoir encore à la mémoire la (les) rencontre(s) précédente(s).

Le guide d'animation présente le détail de ces divers prérequis et conditions d'utilisation ainsi que les consignes pour l'animation de chacun des volets.

## PERSPECTIVES

L'outil est présenté dans les milieux de travail par les équipes de santé au travail du réseau public depuis le début de l'année 2007. Les premiers commentaires reçus de la part d'intervenants qui ont utilisé l'outil sont très positifs. Les travailleurs se reconnaissent et s'affichent le plus souvent aisément.

Au niveau provincial, il y aura identification des mécanismes qui permettront d'objectiver les impacts de cet outil auprès de la clientèle cible. L'évaluation devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2008.

Finalement, pour visionner la bande annonce et pour se procurer l'outil, consultez le portail du réseau public de santé au travail à l'adresse suivante : [www.santeautravail.qc.ca/bruit](http://www.santeautravail.qc.ca/bruit)

## REMERCIEMENTS

L'auteure remercie madame Hélène Boudreault, chargée de projet pour la Table de concertation nationale en santé au travail (TCNSAT), pour ses précieux commentaires lors de la relecture de cet article.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Héту, R. L., Getty (1992) Programme de réadaptation à l'intention des personnes atteintes de surdit  professionnelle et de leur conjointe ou conjoint : d veloppement du programme. Groupe d'acoustique de l'Universit  de Montr al.
2. H tu, R. L., Getty (1993) Overcoming difficulties experienced in the workplace by employees with occupational hearing loss. The volta review, vol. 95, pages 391-402.
3. H tu, R., L. Getty, S. Waridel (1994) Attitudes toward co-workers affected by occupational hearing loss II : focus groups interviews. British Journal of audiology, 28: pages 313-325.
4. H tu, R. L., Getty, H. Tran Quoc (1995) Impact of occupational hearing loss on the lives of workers. Occupational medicine : State of the Art reviews, vol. 10, no 3, pages 495-511.
5. Fortier, P. (1997) Synth se de la litt rature pertinente sur l'exp rience quotidienne pouvant  tre associ e   une surdit  professionnelle et les divers besoins de r adaptations en d coulant.  quipe r gionale de sant  au travail, Direction de la sant  publique de la Mont r gie, 95 pages.

# TAPPING just got easier!

**The rugged brand new Norsonic N-277 Tapping Machine is ideal for making structureborne impact noise tests for floor/ceiling combination in the field and in the laboratory. This third-generation unit meets all international and US standards.**

- Impact sound transmission testing according to ISO140 part VI, VII and VIII, ASTM E-492 and ASTM E-1007.
- Remote operation from hand switch or PC; Mains or battery operation.
- Low weight 10 kg (22 lb) incl. battery and wireless remote option.
- Built in self check of hammer fall speed, and tapping sequence for automatic calibration of major components.
- Retractable feet and compact size provide easy transportation and storage.

**Scantek, Inc.**  
Sound & Vibration Instrumentation  
and Engineering

**[www.scantekinc.com](http://www.scantekinc.com)**  
**[info@scantekinc.com](mailto:info@scantekinc.com)**  
**800-224-3813**



6. Turcotte, F. et autres (1995) Rapport du Comité aviseur sur les examens auditifs en milieu de travail. MSSS, 49 pages.
7. Conseil des Directeurs de la Santé Publique (1998) Bruit et surdité professionnelle. Document de réflexion sur les orientations provinciales du réseau de la santé et des services sociaux, Québec, 31 pages.
8. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2003) Programme national de santé publique. Québec, 133 pages.
9. Boudreault, H. et collaborateurs (2005) Plan d'action 2005-2008-du réseau de la santé p u b l i q u e en santé au travail-de lutte contre le bruit, la surdité professionnelle et leurs conséquences sur la santé et la sécurité. Projet de la TCNSAT, RRSSS de la Chaudière-Appalaches, Lévis, 36 pages. (Ce document est accessible dans le portail québécois de la santé au travail à l'adresse suivante : <http://www.santeautravail.qc.ca/bruit>)
10. Cornellier, C., P. Doyon, P. Fortier, L. Toussaint (2006) La surdité causée par le bruit nous suit partout. Document audiovisuel et guide d'animation, MSSS et TCNSAT, Québec, 89 pages.

Lien internet :  
<http://www.santeautravail.qc.ca/Afficher.aspx?page=4149&langue=fr&modeAffichage=0&Approb=1&forceMode=1>

### EDITORIAL BOARD / COMITÉ EDITORIAL

ARCHITECTURAL ACOUSTICS: ACOUSTIQUE ARCHITECTURALE:	<b>Vacant</b>		
ENGINEERING ACOUSTICS / NOISE CONTROL: GÉNIE ACOUSTIQUE / CONTROLE DU BRUIT:	<b>Colin Novak</b>	University of Windsor	(519) 253-3000
PHYSICAL ACOUSTICS / ULTRASOUND: ACOUSTIQUE PHYSIQUE / ULTRASONS:	<b>Werner Richarz</b>	Aeroustics	(416) 249-3361
MUSICAL ACOUSTICS / ELECTROACOUSTICS: ACOUSTIQUE MUSICALE / ELECTROACOUSTIQUE:	<b>Annabel Cohen</b>	University of P. E. I.	(902) 628-4331
PSYCHOLOGICAL ACOUSTICS: PSYCHO-ACOUSTIQUE:	<b>Annabel Cohen</b>	University of P. E. I.	(902) 628-4331
PHYSIOLOGICAL ACOUSTICS: PHYSIO-ACOUSTIQUE:	<b>Robert Harrison</b>	Hospital for Sick Children	(416) 813-6535
SHOCK / VIBRATION: CHOCS / VIBRATIONS:	<b>Li Cheng</b>	Université de Laval	(418) 656-7920
HEARING SCIENCES: AUDITION:	<b>Kathy Pichora-Fuller</b>	University of Toronto	(905) 828-3865
HEARING CONSERVATION: Préservation de L'Ouïe:	<b>Alberto Behar</b>	A. Behar Noise Control	(416) 265-1816
SPEECH SCIENCES: PAROLE:	<b>Linda Polka</b>	McGill University	(514) 398-4137
UNDERWATER ACOUSTICS: ACOUSTIQUE SOUS-MARINE:	<b>Garry Heard</b>	DRDC Atlantic	(902) 426-3100
SIGNAL PROCESSING / NUMERICAL METHODS: TRAITEMENT DES SIGNAUX / METHODES NUMERIQUES:	<b>David I. Havelock</b>	N. R. C.	(613) 993-7661
CONSULTING: CONSULTATION:	<b>Corjan Buma</b>	ACI Acoustical Consultants Inc.	(780) 435-9172
BIO-ACOUSTICS BIO-ACOUSTIQUE	<b>Jahan Tavakkoli</b>	Ryerson University	(416) 979-5000